



RÉFECTION VOIRIE COMMUNALE



Dans le cadre du plan pluriannuel de réfection des voiries communales, le Conseil Municipal a validé pour l'année 2020 la réfection de la voirie qui dessert le hameau de Miramont. Ces travaux, qui ont commencé le 1^{er} septembre, ont été confiés à l'entreprise Malet. La fin du chantier est prévue au plus tard le 18 septembre.

Nature des travaux : Dérasement des accotements, mise en forme et reprofilage de la chaussée, réfection en enduit tricouche.

Montant HT des travaux : 68 697.12 €

Montant TTC : 82 437.12 €

Plan de financement :

Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux Subvention d'investissement de l'État	22 049.00 €
Fond Départemental d'Action Locale Subvention du Conseil Départemental	15 000.00 €
Autofinancement Commune d'Oust	45 388.12 €

Nous vous remercions pour votre compréhension quant à la gêne occasionnée par ces travaux, et vous assurons de l'intérêt que nous portons à l'entretien de nos voiries

Le Maire
Jacques Servat

